

BULLETIN D'ADHÉSION 2026/2027

Début des cours : 14/09/2026 - Fin des cours : 12/06/2027

Photo

Prénom et NOM :

Date de naissance : Âge :

Nom du responsable légal :

Profession des parents ou de l'adhérent majeur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Portable :

Personne à contacter en cas d'urgence

Nom : Prénom :

Téléphone : Portable :

Mail :

Date d'adhésion : Adhésion de 33€ réglée par : ☐ Chèque ☐ Espèces

Cadre réservé à l'association

Cours : ☐ 45min : ☐ 1h : ☐ 1h15 : ☐ 1h30 : ☐ 2h00 :

Total :

Nombre de paiement : ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3

Dans le cadre de mon inscription, j'atteste sur l'honneur que mon état de santé n'a pas connu d'évolution entraînant une contre-indication à la pratique de la danse.

Toute inscription vaut engagement définitif et atteste que le participant est apte à pratiquer l'activité, via le formulaire de santé ou la fourniture d'un certificat médical. En cas de désistement, d'absence ou d'arrêt de l'activité, aucun remboursement ne pourra être accordé, quelle qu'en soit la raison.

En tant qu'adhérent vous serez informé régulièrement des activités de **No-Made**, par nos comptes Facebook : Association No-Made et Instagram : LeStudio208_NoMade. N'hésitez pas à nous suivre !

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

TARIFS SAISON 2026-2027

du 14 septembre 2026 au 12 juin 2027



L'adhésion à l'association *No-Made* de 33€ est à régler à part de la cotisation annuelle.

	TARIF PLEIN	TARIF RÉDUIT*
Cours de 45min	285 €	205 €
Cours de 1h	295 €	235 €
Cours de 1h15	380 €	--
Cours de 1h30	450 €	
Cours de 2h00	590 €	
Formation Pré Pro 1 : à partir de 6 à 8 cours/semaine (primaire / collège)		
Formation Pré Pro 2 : à partir de 10 cours/semaine (lycée)		
Adhésion par personne	33 €	

Possibilité de régler de 1 à 3 fois par chèque (encaissement de août à octobre)

Comment calculer le quotient familial ?

A partir de votre dernier relevé d'imposition 2024, divisez votre revenu imposable par le nombre de part auxquelles vous avez le droit.

Vous obtenez votre quotient.

Elèves mineurs uniquement pour les personnes habitants Saint Jean, Argentine, et Saint Lucien.

Tarif réduit* = Quotient familial inférieur à 4 580€

Tarif plein = Quotient familial supérieur à 4 580€

Le paiement s'effectue lors de l'inscription. Le questionnaire de santé et/ou le certificat médical valide sont à remettre le jour de l'inscription.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, régler le montant de l'inscription en trois fois, par chèque uniquement à l'ordre de *No-Made*.

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ RELATIF À LA PRATIQUE DE LA DANSE

Nom et prénom de l'adhérent :

	En cas d'adhérent mineur, c'est à son représentant légal de répondre au nom de l'enfant. Répondez aux questions suivantes par oui ou par non. Durant les 12 derniers mois ... ?	OUI	NON
1	Un membre de votre famille (père, mère, frère, sœur) est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2	Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ?		
3	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4	Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5	Avez-vous arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6	Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
	À ce jour ... ?		
7	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8	Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9	Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent majeur ou de son représentant légal

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Il n'est pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de la danse. Pas de certificat médical à fournir. Simplement atteste en remplissant le coupon ci-dessous, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de votre inscription.

Si vous avez répondu OUI à au moins une question :
Il vous faut fournir un certificat médical. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire. Le certificat doit présenter la mention « n'avoir constaté à ce jour aucune contre indication à la pratique de la danse »

ATTESTATION

Je soussigné : NOM

PRÉNOM

Représentant légal de : NOM

PRÉNOM

Déclare avoir précédemment fourni un certificat médical et atteste avoir répondu NON à toutes les questions du questionnaire de santé ci-dessous.

Je certifie sur l'honneur que les informations fournies dans le présent document sont exactes et je m'engage à informer par écrit l'association de toute modification concernant ces informations.

Date, NOM et signature du représentant légal : le à



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

No-Made est une association régie sous la loi 1901 déclarée en Préfecture de Beauvais sous le n° W 313008855 SIRET / SIREN : 495 137 697 00019 où sont dispensés des cours toutes danses pluridisciplinaires y compris du Double Dutch. Tout au long de l'année, des stages, et des manifestations sont au programme le but étant de promouvoir et faire découvrir ces disciplines.

ARTICLE 1 : INSCRIPTION ET PAIEMENT

Le tarif en vigueur de septembre à juin est basé sur 33 semaines de cours, **PAS DE COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS.**

Le nombre d'élèves étant limité dans chaque cours, vous vous engagez à venir toute l'année, par conséquent une année commencée est due.

AUCUN remboursement ne sera effectué, y compris dans les cas où l'association *No-Made* ne pourrait plus ouvrir en raison d'un événement indépendant de sa volonté (épidémie, pandémie, conditions météorologiques...).

L'inscription ne sera validée qu'après réception du dossier d'inscription **complet et signé.**

Devront être remis obligatoirement avec le dossier les pièces suivantes :

- 1 photo d'identité récente
- Le questionnaire de santé et/ou le certificat médical datant de moins de 3 mois de non contre indication à la discipline choisie
- Le bulletin d'adhésion
- Un chèque ou espèces correspondant à l'adhésion d'un montant de 33€ à l'ordre de *No-Made*
- Le paiement des cours
 - o Paiement par chèque (1 à 3 mensualités), encaissement d'août à octobre tous les 1ers du mois
 - o Paiement en espèces, en une seule fois
- Le présent règlement intérieur signé

IL EST DONC OBLIGATOIRE POUR FINALISER VOTRE INSCRIPTION DE VOUS PRÉSENTER AUX PERMANENCES PRÉVUES AFIN DE NOUS RESTITUER VOTRE DOSSIER. TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ.

ARTICLE 2 : PONCTUALITÉ

La danse est un loisir pour tous, mais pour le respect de chacun il est demandé d'être ponctuel afin de ne pas perturber les cours. Au delà de **5 minutes de retard**, l'élève ne pourra pas accéder au cours.

Les parents sont tenus **d'accompagner les enfants mineurs jusqu'à la porte de la salle de danse ou de double dutch**. Notre responsabilité est engagée qu'à partir du moment où ils nous sont confiés.

A la fin du cours, les parents doivent **attendre leurs enfants devant l'entrée principale**, afin de ne pas perturber le cours. Les enfants **seront repris par leurs parents à la porte de la salle de danse ou de double dutch**.

Dans le cas contraire, et uniquement à partir des élémentaires, une décharge signée des parents précisant les modalités de reprise ou d'attente de leur enfant devra être produite et ce, pour tous les élèves mineurs (modèle de décharge disponible auprès de la Directrice Artistique).

ARTICLE 3 : CONSIGNES PENDANT LES COURS

Pour des raisons de sécurité, seuls les danseurs ont accès au studio de danse et aux vestiaires. Les enfants des adhérents adultes **N'ASSISTERONT PAS** aux cours de leurs parents.

Une porte ouverte sera organisée avant les vacances de Noël.

Les parents s'engagent à respecter et à soigner la tenue imposée :

ÉVEIL

- Pour les filles : leggings noir / tee-shirt / pieds nus / cheveux attachés
- Pour les garçons : leggings noir / tee-shirt / pieds nus
- Bouteille d'eau

DANSE CLASSIQUE

- Pour les filles : collant de danse classique rose avec pieds, demi pointes semelles entières en toile avec élastique autour du pied **et j'insiste sur l'élastique**
 - Pour les Élites : justaucorps VAMA PEACOCK
 - Pour les 6/7/8 ans : justaucorps MAYA White
 - Pour les 9/10/11 ans : justaucorps MAYA Coral
 - Pour les ados : justaucorps VAMA Purple
 - Pour les Pré-Pro et les Pro : justaucorps VAMA navy
- **chignon plaqué avec filet obligatoire**
- Pour les garçons : collant gris avec pieds + justaucorps blanc col V + demi pointe bi semelle grises
- Bouteille d'eau

JAZZ / MODERN' JAZZ / LYRICAL / JAZZ TECHNIQUE

- Pour les filles : collant de danse noir sans pieds
 - Pour les Élites : justaucorps VAMA PEACOCK
 - Pour les 6/7/8 ans : justaucorps MAYA White
 - Pour les 9/10/11 ans : justaucorps MAYA Coral
 - Pour les Ados : justaucorps VAMA Purple
 - Pour les Pré-Pro, les Pro et Jazz Technique : justaucorps Clara Purple
- pieds nus et **cheveux attachés queue de cheval**
- Pour les garçons : short noir / tee-shirt purple / pieds nus
- Bouteille d'eau

HORTON

- Justaucorps Noa Grey et collant noir sans pieds, queue de cheval et pieds nus
- Bouteille d'eau

CONTEMPORAIN

- Justaucorps Pia Ocean et collant noir sans pieds, chignon et pieds nus
- Bouteille d'eau

STREET JAZZ / HIP HOP / STREET

- Tee-shirt "propre", jogging, legging ou short, 1 paire de chaussettes propre pour le cours, **cheveux attachés**
- bouteille d'eau

STREET TALONS

- Tenue de danse près du corps, chaussures bottines noires OBLIGATOIRES de marque BURJU SHOES ou JOHEELA LOU NOIR (validation avec Nora avant achat)

COMÉDIE MUSICALE / CABARET

- Tenue de danses près du corps noire, chaussures à talons de danse OBLIGATOIRES Capezio ou Laduca (validation avec Nora avant achat).

PBT

- Justaucorps au choix, collant noir sans pied, cheveux attachés + tapis

PILATES

- Tenue près du corps, legging, tee-shirt, tapis de sol épais et cheveux attachés

*Pour les produits de danse, vous avez possibilité de passer commande directement lors de votre inscription ou réinscription au Studio 208 ou auprès du magasin :
"Attitude Diffusion" - 03 20 30 16 09 (Lille)

LE VERNIS À ONGLES AUX PIEDS EST INTERDIT !

ARTICLE 4 : VOL ET DÉGRADATIONS

L'association **No-Made** décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradations que pourraient subir ses adhérents dans le hall d'entrée, le vestiaire ou le studio de danse. Il est vivement recommandé de faire preuve de vigilance.

ARTICLE 5 : PRÉSENCE AUX COURS ET RÉPÉTITIONS - PARTICIPATION AU SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE - COSTUMES

Afin d'acquérir les notions nécessaires pour évoluer et progresser dans la danse choisie, l'assiduité de l'élève est indispensable.

En cas d'absence d'un élève, les parents doivent informer dès que possible le professeur, soit par un mail, soit par un sms au 06 69 76 80 03.

La Directrice Artistique jugera en fonction des absences régulières et injustifiées d'un élève, de sa participation ou non au spectacle de fin d'année.

La participation au spectacle de fin d'année n'est pas obligatoire MAIS vivement conseillée.

En cas de participation de votre part à celui-ci, la présence aux répétitions générales est OBLIGATOIRE.

Seule la Directrice Artistique est apte à juger du niveau d'un élève et de sa participation au spectacle de fin d'année et/ou à des démonstrations, concours et stages.

Il pourra être demandé une participation financière ou locative aux parents ou aux élèves.

- Participation financière : elle permettra à contribuer à l'achat des costumes/accessoires (qui seront conservés par l'élève)
- Participation locative : un montant de 30 € permettra la location du costume. (Le costume devra être restitué obligatoirement par l'élève).

ATTENTION : Les 30 € concernent la location d'un seul costume. Un élève qui prend plusieurs cours de danse devra régler la location de ses costumes au nombre de cours auxquels il est inscrit.

ARTICLE 6 : HYGIÈNE ET PROPRETÉ

Pour le bon déroulement des cours et par respect envers le professeur et les autres élèves, il est impératif de veiller au respect scrupuleux des règles d'hygiène corporelles élémentaires (tenue propre, déodorant, cheveux attachés...).

L'accès au cours sera refusé à tout élève ne se présentant pas dans une tenue propre et correcte. **Pour rappel, le port des bijoux, montres est strictement interdit durant les cours de danse.**

ARTICLE 7 : DROIT À L'IMAGE

L'association **No-Made** se réserve le droit d'utiliser gratuitement et sans contre partie présente ou futur, l'image des élèves inscrits à des fins de communications et de publicité sur tous supports que ce soit concernant l'image de l'association.

ARTICLE 8 : PHOTOS-ENREGISTREMENTS SONORES-VIDÉO OU VENTE

Pendant les cours il est formellement **INTERDIT** de prendre des photos ou des enregistrements à l'aide d'appareils numériques, de téléphone et de les partager sur des sites tels que Youtube, Dailymotion, ainsi que sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram etc.).

Cette règle s'applique également pour tout ce qui concerne la diffusion d'information via internet (site personnel, blog, etc...).

La vente de tout support matériel au sein de l'association sous quelque forme que ce soit est interdite.

Exemple : Vente de copie CD, DVD, vidéo...

ARTICLE 9 : OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ

L'élève considèrera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourra avoir connaissance à l'occasion de sa participation aux cours, à des stages ou des projets artistiques organisés par l'association **No-Made**.

ARTICLE 10 : DÉFENSE DE FUMER

Il est formellement interdit de fumer dans les locaux et les abords directs de la structure où sont dispensés les cours de danse et/ou de Double Dutch.

ARTICLE 11 : RADIATION - EXCLUSION

L'association **No-Made** se réserve le droit de refuser ou d'exclure sur le champ toute personne dont le comportement serait jugé néfaste au bon fonctionnement et à la tranquillité des cours, des stages et des manifestations.

En cas d'agression verbale ou physique de l'un des professeurs de l'équipe pédagogique ou des bénévoles, l'association se réserve le droit de déposer plainte auprès des services de police

3 absences non justifiées pourront donner lieu à une radiation.

Le non respect du règlement intérieur est un motif grave de radiation.

Toute personne radiée de l'association, quelle qu'en soit la cause, perd l'ensemble des droits liés à la qualité de membre et ne pourra plus participer, à quelque titre que ce soit, aux activités, événements, manifestations ou rassemblements organisés par l'association, y compris en qualité de spectateur, visiteur ou accompagnant

ARTICLE 12 : ACCIDENT

No-Made est assurée pour l'utilisation des locaux occupés pendant les cours dispensés.

En dehors de ses créneaux et durant les vacances scolaires, celle-ci n'est pas assurée. L'Association **No-Made** dont l'activité se déroule dans différents gymnases, Maisons de Quartier de Beauvais, au Studio 208, a souscrit un contrat d'assurance chez GROUPAMA ASSURANCES qui garantit : « Sa responsabilité civile ainsi que celle de ses adhérents ».

ARTICLE 13 : PRISE DE DÉCISION

Aucune décision par un adhérent au sein de l'association *No-Made* ne peut être prise sans en informer auparavant la Présidente.

Signature précédée des mentions "lu et approuvé"

Signature adhérent / élève :

Signature responsable légal :

	LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
09h														9h30 - 10h15 Éveil 4 - 5 ans	
10h														10h15 - 11h15 Classique 6 - 7 - 8 ans	10h - 11h Classique 9 - 10 - 12 ans
11h														11h15 - 12h15 Jazz 6 - 7 - 8 ans	11h - 12h Jazz 9 - 10 - 12 ans
12h										12h15 - 13h15 Flow Pilates		12h15 - 13h15 Flow Pilates			12h30 - 13h30 Street Jazz Enfants
13h							13h45 - 14h45 Classique 6 - 7 - 8 ans	13h45 - 14h45 Jazz 9 - 10 - 11 ans	13h45 - 14h45 Hip Hop						
14h							14h45 - 15h45 Classique 9 - 10 - 11 ans	14h45 - 15h45 Jazz 6 - 7 - 8 ans	14h45 - 15h45 Street Jazz Élite						
15h							15h45 - 16h45 Classique Élite	15h45 - 16h45 Classique Élite	15h45 - 16h45 Street 1						
16h				15h45 - 16h45 P.B.T (barre au sol)			16h45 - 17h45 Jazz Élite	16h15 - 17h Éveil	16h45 - 17h45 Street 2						
17h	17h15 - 18h15 Street Enfants		17h45 - 19h15 Modern' Jazz Avancés				17h45 - 19h Jazz technique	17h - 18h Classique Ados		17h45 - 19h Comédie musicale Avancés +	18h - 19h Modern' Jazz Ados	18h - 19h Street Jazz Débutants	18h - 19h Street Jazz Inter		
18h	18h15 - 19h15 Afro Enfants	18h00 - 19h15 Contemporain Ados		18h - 19h Modern' Jazz Ados	17h45 - 19h Jazz Avancés +			18h - 19h Pilates							
19h	19h15 - 20h15 Afro dancehall Ados adultes Tous niveaux	19h15 - 20h15 Danse libre Tous niveaux	19h15 - 20h15 Modern' Jazz Inter	19h - 20h PBT (barre au sol)	19h - 20h Modern' Jazz Tous niveaux +	19h - 20h Comédie musicale Inter	19h - 20h Heels à la barre Inter	19h - 20h Heels à la barre Tous niveaux	19h - 20h Heels Débutants 1	19h - 20h Cabaret chairs Ts niveaux +	19h - 20h Création Inter / avancés	19h - 20h Street Jazz Inter / avancés	19h - 20h Street Jazz Débutants		
20h	20h15 - 21h30 Afro dancehall Inter avancés	20h15 - 21h30 Contemporain Tous niveaux	20h15 - 21h30 Horton	20h - 21h30 Classique Inter	20h - 21h30 Lyrical Jazz Inter avancés	20h - 21h15 Comédie musicale Tous niveaux	20h - 22h Heels Inter		20h - 22h Heels Inter	20h - 21h30 Lyrical Jazz Avancés +	20h - 22h Heels Débutants 2	20h - 22h Heels Avancés +	20h - 21h Street Jazz Tous niveaux		
21h															
22h															

Laetitia
 Axel
 Pascaline
 Marie-Hélène
 Sophie
 Mathilde
 Héline
 Nora
 Delzi
 Angèle

EN CAS D'ABSENCE, MERCI DE PRÉVENIR L'ASSOCIATION PAR SMS AU 06 69 76 80 03
 OU PAR MAIL ASSONOMADE60@GMAIL.COM AFIN DE PERMETTRE UNE MEILLEURE ORGANISATION.